

Objet : INFO QUALITE

ERGOT des CÉRÉALES

Date : 28/04/2020



La présence d'ergot sur de nombreux lots de seigle et maintenant de blé tendre, blé dur et orge est extrêmement préoccupante.



➤ Qu'est-ce que l'Ergot ?

Ce champignon parasite produit un **poison violent (des alcaloïdes), pouvant provoquer de très graves intoxications alimentaires.** Issu des graminées sauvages de bord de champ qui en sont porteuses, il se développe sur l'épi et est récolté en même temps que le grain. Son élimination après récolte est très difficile, voire impossible.



Ergot (ou sclérote) sur épi



Grains d'ergot (taille variable)

➤ La réglementation :

La réglementation oblige à une teneur maximale de sclérotés de 0.5g/kg (2 à 50 sclérotés par kg de grains) sur les céréales en alimentation humaine et de 1g/kg (4 à 100 sclérotés par kg de grains) en alimentation animale, soit des pourcentages extrêmement faibles inférieurs à 0.1%.

Le mélange d'un lot contaminé et d'un lot sain est strictement interdit.

Un lot contaminé devra donc être systématiquement déclassé en autres utilisations.

Mais les textes vont évoluer et les teneurs maximales en sclérotés vont être abaissées. De plus, les taux en alcaloïdes vont aussi être réglementés. D'où la nécessité, d'adapter dès maintenant, les pratiques culturales.

➤ Comment l'éviter ?

Les moyens de lutte contre l'ergot sont avant tout préventifs :

1. Inspecter le champ avant la récolte et moissonner séparément les zones infestées et si possible plus tardivement pour favoriser la chute naturelle des sclérotés au sol,
2. Nettoyer soigneusement les cellules de stockage avant remplissage,
3. Stocker séparément les lots contaminés,
4. Eviter d'implanter une céréale dans une parcelle qui a été contaminée,
5. Absence d'inoculum dans les semences : ne semer que des semences certifiées ou issues de lots indemnes d'ergot,
6. Avant l'implantation de la culture suivante, faire un labour profond pour enfouir les sclérotés,
7. Soigner le désherbage anti-graminée et le fauchage des bordures de champ (pour éviter l'apparition de « réservoirs » sur les graminées adventices.)

Pour toute question complémentaire sur ce problème nuisant gravement à la qualité et au prix des céréales livrées, n'hésitez pas à interroger nos équipes !